

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Bilan de la qualité des eaux des rivières, des lacs et des eaux souterraines : des améliorations significatives et de nouveaux défis à relever

La préservation des ressources en eau constitue un enjeu majeur pour le canton. Dans cette optique, deux rapports sur la qualité des eaux superficielles (rivières et lacs) et souterraines viennent d'être publiés. Ces documents, réalisés par la Direction générale de l'environnement (DGE) et basés sur des analyses récentes (2018-2022), offrent une vue d'ensemble de l'état actuel des eaux et des défis à relever pour en garantir la qualité.

Depuis de nombreuses années, la Direction générale de l'environnement (DGE) s'appuie sur un vaste réseau de surveillance pour suivre l'évolution de la qualité des cours d'eau, des lacs et des nappes souterraines. Actuellement, ce réseau comprend plus de 350 stations de collecte de données. Les dizaines de milliers de données récoltées grâce à ce dispositif entre 2018 et 2022 ont été analysées et synthétisées dans deux rapports distincts : l'un consacré à la qualité des eaux superficielles et l'autre à celle des eaux souterraines. Ces publications seront renouvelées tous les cinq ans.

Les rapports mettent en évidence une amélioration significative de la qualité des eaux par rapport aux décennies passées, grâce aux mesures mises en place, notamment dans le traitement des eaux usées et la gestion des eaux dans l'agriculture. Ces actions, soutenues financièrement par l'État, produisent des résultats concrets au fil des années. Bien qu'à l'échelle du canton, la tendance soit positive, certaines rivières et nappes souterraines présentent encore des déficits et nécessitent des améliorations. En effet, des défis persistent, en particulier face aux micropolluants, dont certaines substances persistantes contaminent les milieux aquatiques depuis des décennies. Les progrès des méthodes d'analyse permettent désormais une meilleure évaluation de l'ampleur de ces contaminants dans les eaux, notamment les métabolites de pesticides et les substances per- et polyfluoroalkylées (PFAS).

Une première étape vers une gestion intégrée des eaux

Face aux changements climatiques et à l'intensification des pressions sur la qualité et la disponibilité des ressources en eau, une vigilance accrue est nécessaire. Compilant

des données scientifiques précises, ces deux rapports constituent à cet égard des outils de référence. Ils marquent la première étape d'une démarche voulue par le Canton pour une gestion intégrée de ses eaux. Une approche globale intégrant toutes les dimensions et les acteurs liés à la gestion de l'eau est en effet essentielle afin de relever les nombreux défis liés à l'utilisation et à la protection des ressources en eau. Le Canton de Vaud compte poursuivre ses efforts dans ce sens.

Plusieurs actions sont prévues, dont la mise en œuvre de plans sectoriels liés à la gestion des eaux. Le premier, le Plan sectoriel de protection des eaux sera présenté en 2025. Les mesures envisagées dans ce plan viseront à assurer la préservation et l'amélioration de la qualité des eaux superficielles et souterraines du canton.

Ces rapports accentuent ainsi les efforts collectifs pour préserver et valoriser une ressource vitale, l'eau, tout en répondant aux besoins actuels et futurs des populations et des activités humaines.

Les rapports sont téléchargeables sur www.vd.ch/qualite-des-eaux

Bureau d'information et de communication de l'État de Vaud

Lausanne, le 13 décembre 2024

RENSEIGNEMENTS POUR LA PRESSE UNIQUEMENT

DJES, Florence Dapples, cheffe de la division Protection des eaux, Direction générale de l'environnement, [021 316 71 80](tel:0213167180)